



Notre Centre Hospitalier sacrifié

Le Premier ministre Jean Castex a présenté ce mardi 19 octobre 2021 le volet investissements du Ségur de la santé en Bourgogne Franche-Comté, à l'occasion d'un déplacement à Dijon.

Le gouvernement dit avoir changé de méthode par rapport aux précédents plans d'investissements dans la santé, avec cette fois-ci davantage de décentralisation.

*Les enveloppes ont été confiées aux Agences régionales de santé pour qu'elles définissent, **en lien avec les établissements et les élus, les priorités d'investissement**.*

Reste à savoir si les ARS ont pris lien avec les établissements (direction, président de CME, organisations syndicales hospitalières) et les élu-es (maires de notre bassin de vie) ?

N'ayant à ce jour pas noté de réaction, nous allons émettre l'hypothèse que ce ne n'est pas encore fait. Et inviter les intéressés à cliquer sur le lien ci-dessous pour connaître les projets concoctés par le gouvernement.

Ils constateront (voir ci-dessous) que l'acharnement de démantèlement de notre HÔPITAL continue : que l'on nous refuse toujours l'ouverture de la chirurgie ambulatoire alors **qu'on la développe dans l'établissement privé du Creusot**. Et ce, au mépris de la réalité de terrain de notre bassin de vie comme le montre la lettre témoignage de Madame la Maire de Sainte Radegonde qui déclare :

« Reprenant les propos de votre courrier à Monsieur le Président de la République, nous vous confirmons que notre population est vieillissante et isolée socialement. Les 2/3 des habitants de Sainte-Radegonde ont plus de 50 ans, dont 45 % plus de 70 ans. L'hôpital de Montceau, qui est le plus proche se situe à plus de 34 km de notre commune. C'est pourquoi nous cautionnons vos propos et vous demandons de nous tenir informés de votre action afin de vous apporter notre soutien. »

Commune Montceau-les-Mines

Projet

- ◆ Modernisation des services de médecine - Rénovation des urgences et de l'unité d'hospitalisation de courte durée - Travaux d'amélioration des performances énergétiques
- ◆ Montant des aides Ségur et Feder (hors investissements du quotidien) 9 755 000 euros

Commune Le Creusot

Projet

- ◆ Développement de la chirurgie ambulatoire
- ◆ Montant des aides Ségur et Feder en euros (hors investissements du quotidien) 2 192 000 euros.

Le Codef appelle tous les acteurs cités plus haut à exiger de l'ARS la mise en place des structures de concertation pour décider de l'affectation des fonds alloués par le plan gouvernemental.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/carte-ou-vont-etre-investis-les-900-millions-d-euros-du-segur-de-la-sante-en-bourgogne-franche-comte-2299747.html>

22 octobre 2021